



Le trafic d'êtres humains

Une exploitation multiforme

Le trafic d'êtres humains est une forme de criminalité organisée internationale qui s'apparente à de l'esclavage moderne et rapporte des milliards de dollars. Ses victimes sont généralement recrutées par la tromperie mais rares sont les plaintes déposées auprès de la police par crainte de représailles. Ce type d'activité illicite revêt essentiellement quatre formes.

La traite des femmes aux fins d'exploitation sexuelle – Cette forme de trafic très répandue touche toutes les régions du globe, que les pays en question soient des pays d'origine, de transit ou de destination. Les femmes de pays en développement se laissent convaincre par de fausses promesses d'emplois de masseuses ou d'hôtesse de bar. On leur procure parfois de faux documents de voyage afin qu'elles puissent franchir les frontières, avant d'être vendues, souvent à des intermédiaires locaux. Leurs documents d'identité sont habituellement confisqués pour les empêcher de fuir et elles vivent dans des conditions inhumaines.

Le trafic aux fins de travail forcé – Ses victimes sont aussi essentiellement originaires de pays en développement, les hommes étant souvent employés à des travaux agricoles ou dans le bâtiment, et les femmes à des tâches domestiques. Bien qu'il arrive que ces personnes acceptent, initialement, les tâches qu'on leur propose, elles ignorent généralement tout des conditions dangereuses ou des salaires de misère qui vont être leur lot. Le consentement des victimes n'enlève rien au fait que cette forme de criminalité extrêmement lucrative est tout à fait contraire aux lois qui régissent l'immigration et le travail et/ou à la loi pénale.

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales dans le tourisme – Ce type d'exploitation, qui sévit en Asie depuis plusieurs années, fait maintenant son apparition en Afrique du Nord et en Amérique centrale et du Sud, essentiellement du fait de la multiplication de l'offre de vols bon marché et de la relative faiblesse du risque d'être arrêté pour avoir eu des relations sexuelles avec des mineurs dans ces régions.

Le trafic d'organes – Le trafic d'organes, en particulier de reins de donneurs vivants, est un domaine de criminalité en pleine expansion. Les trafiquants profitent de la longueur des listes d'attente, pour les transplantations, dans de nombreux pays pour exploiter le désespoir des patients comme des donneurs. Ce trafic, par nature, met des vies en péril : les interventions sont clandestines et généralement pratiquées par des médecins sans aucune déontologie. Même si une victime survit à l'une de ces opérations, elle ne bénéficie pas de suivi médical.

Les moyens dont dispose INTERPOL

Le trafic d'êtres humains est une forme de criminalité complexe qui nécessite la coopération des services chargés de l'application de la loi au niveau international. INTERPOL organise des réunions régionales et internationales, offre une assistance technique et des formations, facilite l'échange de renseignements et fournit d'autres services aux fins des enquêtes et des poursuites engagées contre les auteurs d'infractions.

Le Groupe de travail d'INTERPOL sur la traite des femmes aux fins d'exploitation sexuelle se réunit une fois par an pour mieux faire connaître les nouveaux problèmes, promouvoir



les programmes de prévention et mettre sur pied des formations spécialisées. Son recueil des meilleures pratiques à l'usage des enquêteurs a été actualisé ; il contient désormais des informations sur les façons d'enquêter sur la traite aux fins d'exploitation sexuelle, de travail forcé ou d'esclavage, et du trafic d'organes.

Une initiative, le projet Childhood, a récemment été mise en œuvre pour lutter contre le tourisme sexuel du point de vue des victimes et établir des partenariats avec les autorités policières et d'autres parties prenantes, arrêter les auteurs de ces abus et porter secours aux victimes.

INTERPOL a créé des outils supplémentaires propres à faciliter l'échange d'informations entre les services chargés de l'application de la loi des pays membres. Ainsi, le nouveau message Trafic d'être humains et de migrants (HST) permet de signaler les affaires de façon normalisée. Les solutions techniques MIND/FIND permettent quant à elles aux services de première ligne chargés des contrôles et ayant à traiter les affaires de trafic de personnes, comme la police des frontières ou les services de l'immigration, de recevoir instantanément des réponses à leurs requêtes sur des documents de voyage volés ou perdus, ainsi que sur les véhicules volés et les malfaiteurs recherchés. Ces deux outils sont accessibles aux utilisateurs autorisés du système mondial de communication policière d'INTERPOL, I-24/7.

Plusieurs pays membres ont voté des lois contre ce trafic ou mis en place des programmes de protection des victimes afin d'encourager ces dernières à témoigner contre les trafiquants. La promulgation de lois extraterritoriales permet de poursuivre les trafiquants dans leur pays pour des infractions commises à l'étranger.

Coordination internationale

INTERPOL collabore étroitement avec d'autres organismes importants œuvrant à la lutte contre le trafic d'être humains, notamment Eurojust, Europol, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (SECI), et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD).



www.interpol.int

Coordonnées

Courrier électronique : press@interpol.int

Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.